

□

Nom de l'unité. *CID Nat. 420.*

1. Informations sur les activités de la SLPPT.

1.1 Informations sur les activités de la SLPPT.

Mentionnez ici les actions que la SLPPT a entreprises.

-
-
-

1.2 Liste des fonctions/tâches exercées en cumul par les CP de la SLPPT.

-+ la durée (en heures)
-+ la durée (en heures)
-+ la durée (en heures)

2. Recherches dans le cadre du bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.

- ...
- ...
- ...
- ...

3. Recherche des risques.

- ...
- ...
- ...

4. Examen des accidents, incidents et accidents avec dommages.

4.1. Analyse des fiches d'accidents et des rapports.

	Période concernée	Depuis 01 Jan	An passé
Accidents graves			
Autres			
Incidents			
Accidents avec dommages	<i>1</i>		

4.2. Endroit des accidents.

	Période concernée		Depuis 01 Jan		An passé	
	Nombre	Nombre de jours	Nombre	Nombre de jours	Nombre	Nombre de jours
<i>Sur le lieu de travail</i>						
<i>Pendant Man/Ex</i>						

□

ACWB- GID- WRKPR - 003
Ed Error! Unknown document property
name. / Rév Error! Unknown document
property name. - Error! Unknown document
property name.
Blz 13 / 14

Sur le chemin vers le travail/le domicile	1	5				
Pendant le sport						

5. Mesures de prévention prises

5.1. Causes et mesures de prévention.

- Cause externe.
-

5.2. Evolution des taux de fréquence et de gravité des accidents.

	Période concernée	Depuis 01 Jan	An passé
Taux de gravité			
Taux de fréquence			

$$\text{Taux de gravité} = \frac{(\text{nombre de jours chômés} + \text{nombre de jours forfataires}) \times 1000}{\text{Nombre total d'heures d'exposition par année}}$$

$$\text{Taux de fréquence} = \frac{\text{nombre d'accidents} \times 1.000.000}{\text{Nombre total d'heures d'exposition par année}}$$

6. Plan Local de Prévention (PLP)

6.1. Options pour la réalisation du PLP.

-
-

6.2. Réalisations dans le cadre du PLP.

-
-

7. Commentaires sur les modifications des documents suivants

7.1. L'organigramme.

-
-

7.2. Les permis d'exploitation et les conditions d'exploitation imposées.

7.3. Les rapports de la délégation du CCB, chargée de l'examen des causes d'un accident, d'un incident ou d'un empoisonnement grave.

-
-

7.4. Les attestations, procès-verbaux et rapports rédigés par des organismes agréés.

-
-

7.5. Des suggestions du service anti-incendie compétent.

(Signature)
Adv
NIA Od d-p